

Actualisation du DocOb Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel

Plan d'actions actualisé (version 26/09/2019)

Actions	N°	Opérations	Priorité
1. Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie et évaluer sa mise en œuvre	1.1	Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb pour permettre le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides	***
	1.2	Articuler la mise en œuvre du DocOb avec les Documents Stratégiques de Façade	***
	1.3	Assurer la prise en compte pérenne des enjeux du DocOb dans le Rétablissement du Caractère Maritime du Mont-Saint-Michel	***
	1.4	Articuler la mise en œuvre et la révision des documents de gestion d'espaces protégés avec les objectifs du DocOb et déployer les outils Natura 2000	***
	1.5	Accompagner les porteurs de projets dans les procédures d'évaluation d'incidences	***
	1.6	Porter à connaissance et faire prendre en compte les objectifs et les préconisations du DocOb dans les documents d'urbanisme	***
	1.7	Encourager des démarches de qualité concernant les produits et les usages de la baie en adéquation avec les enjeux de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire (agriculture, randonnée, etc.)	**
	1.8	Suivre les recommandations de gestion des Plans nationaux et régionaux d'actions en faveur des espèces menacées	***
	1.9	Pérenniser une gestion forestière favorable aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire du bois d'Ardenne	***
	1.10	Veiller à la mise en œuvre des actions des PLAGEPOMI pour les espèces d'intérêt communautaire	***
	1.11	Veiller à la prise en compte du patrimoine naturel remarquable dans l'écriture et le déploiement des dispositifs de gestion des pollutions marines	*
	1.12	Contribuer aux plans d'actions et plans de contrôle des MISEN départementales et aux PSCPEM dans un souci de cohérence à l'échelle de la baie	**
	1.13	Etablir un tableau de bord de suivi de la mise en œuvre du DocOb et le mettre à jour	***
2. Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel de la baie	2.1	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication environnementale coordonnée à l'échelle de la baie en concertation avec les acteurs locaux	***
	2.2	Informier et sensibiliser les services de police de la nature aux enjeux du DocOb	***
	2.3	Informier et sensibiliser les acteurs locaux sur les espèces végétales et animales invasives et accompagner les actions de lutte mises en œuvre	**
3. Maîtriser l'impact de la pression des activités touristiques, de loisir, de pêche maritime professionnelle et agricoles sur les habitats et les espèces d'intérêt européen	3.1	Canaliser et limiter les accès sur les espaces les plus fragiles	***
	3.2	Mettre en place l'outil nécessaire pour assurer à minima la protection des récifs d'Hermelles et du Gravelot à collier interrompu	***
	3.3	Mettre en place des outils concertés (charte Natura 2000, charte Warsmann, APHN, etc.) pour maîtriser et encadrer le développement des activités sportives de nature	***
	3.4	Veiller au respect et informer sur la réglementation concernant la circulation terrestre et le survol aérien dans les espaces naturels	**
	3.5	Pérenniser l'observatoire des usages de la baie	***
	3.6	Mobiliser et déployer les Mesures Agro-environnementales et Climatiques dans la baie (pour promouvoir une agriculture en adéquation avec les enjeux écologiques)	***
	3.7	Poursuivre l'état des lieux précis des pratiques de pêche de loisir et évaluer leur impact sur les habitats et espèces	**
	3.8	Mener les analyses de risques liées aux activités de pêche maritime professionnelle en cohérence avec les enjeux de conservation Natura 2000	***
	3.9	Réévaluer les stocks de crépidule et définir leur incidence sur les habitats d'intérêt communautaire	*
	3.10	Harmoniser l'encadrement de la cueillette professionnelle et de loisir des salicornes en baie	**
4. Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement écologique de la baie	4.1	Structurer les démarches d'acquisition de connaissances, de bancarisation et de valorisation des données naturalistes en baie, en coordination avec les observatoires du patrimoine naturel existants	***
	4.2	Analyser l'état du fonctionnement hydraulique des marais du Mesnil et d'Aucey-Boucey	**
	4.3	Exploiter le suivi ornithologique de l'îlot de Tombelaine pour en orienter la gestion	**
	4.4	Définir et mettre en œuvre un protocole de suivi des reposoirs à phoques à marée haute	**
5. Assurer la gestion écologique des milieux fragiles (marais salés, milieux marins, habitats dunaires, marais périphériques, etc.)	5.1	Soutenir et encourager une collecte raisonnée des déchets d'origine anthropique sur les laisses de mer	***
	5.2	Soutenir et encourager les démarches de valorisation durable des déchets marins (sous-produits coquilliers et autres)	**
	5.3	Elaborer un plan de gestion intégrée des prés salés sur la base de connaissances scientifiques approfondies	***
	5.4	Assurer la cohérence des AOT pastorales avec le DocOb	***
	5.5	Supprimer les pistes d'entraînement équestres au sein de la dune blanche	***
	5.6	Soutenir le pâturage dunaire extensif et la restauration des prairies dunaires en coordination avec la profession agricole	**
	5.7	Accompagner l'adaptation au changement climatique du marais de la Claire-Douve et des dunes de Dragey	***
	5.8	Evaluer l'état de conservation des habitats de landes et de pelouses aérohalines sur les falaises maritimes exposées pour en orienter la gestion	**
	5.9	Evaluer l'état de conservation des habitats de lande humide et de dépressions à sphaignes du bois d'Ardenne pour en orienter la gestion	**
	5.10	Encourager la mise en place de dispositifs de gestion écologique sur les marais périphériques non pourvus	***
	5.11	Définir et mettre en place une gouvernance de gestion du marais du Vergon	**